

Paris, le 10 octobre 2026

L'intersyndicale des agents des SIS
à
Monsieur Julien Marion
Directeur Général de la Sécurité Civile

Objet : décompte des grévistes, respect du droit de grève
Référence : GDRH Droit de grève (avril 2026) et textes associés

Monsieur le directeur,

Depuis le début du préavis grève déposé pour la période du 8 septembre au 20 octobre 2026, nous sommes régulièrement informés par vos services du nombre d'agents des SIS grévistes au niveau national.

Notre première remarque porte sur le fait tous les SIS ne répondent pas à la demande de communication des chiffres. Étonnamment, le nombre de répondant est variable selon les jours et en chute les week-end.

Notre seconde remarque est relative au pourcentage de personnels grévistes par rapport à l'effectif total. Il ne reflète pas la réalité.

Pour que ce pourcentage soit fidèle à ce que nous remarquons dans les SIS, il devrait être mis en rapport avec le nombre d'agents devant travailler le jour de la grève.

Par ailleurs, on nous informe de plusieurs entorses au principe de service minimum, tant sur le déroulement des gardes que sur les personnels désignés ou maintenus en service (en particulier les PATS des CTA-CODIS).

C'est pourquoi nous sollicitons :

- Que la DG rappelle que l'ensemble des SIS, sans exception, doit faire remonter les chiffres de grévistes et qu'un état nous soit transmis chaque jour ;
- Que le pourcentage des grévistes par rapport au nombre d'agents devant travailler soit indiqué pour chaque jour de grève et communiqué à la presse ;
- Que le droit de grève soit rappelé à chaque direction des SIS et que les atteintes à ce droit, inscrit dans le préambule de la Constitution de 1946, soit sanctionnées le cas échéant ;
- Que le GRDH Droit de grève (avril 2026) soit suivi.

Dans l'attente, nous prions de recevoir, monsieur le directeur général, nos salutations respectueuses.

Xavier Boy
Président Fédéral
FA SPP-PATS



Sébastien Delavoux
Animateur du Collectif CGT
des SDIS



Frédéric Monchy
Président
SNSPP-PATS



Manuel Coulet
Secrétaire Général
SUD SDIS



Christophe Sansou
Secrétaire Général
FO SIS



David SAQUET
Président
UNSA Sapeurs-Pompiers



Michaël Pacanowski
Président
SPASDIS



Anne RAIMBAULT
Secrétaire Générale
Interro CFDT

